

Passer d'un ensemble de propositions co-construites à un plan d'action pour des usages des terres justes et durables dans le contexte du changement climatique

Compte rendu de l'atelier réalisé à Massat le 23 Mars 2023

Salle des fêtes, 13h15 - 17h30



Figure 1 : Au cœur de l'atelier

Organisé par l'équipe de recherche du projet « Just-Scapes », UMR Dynafor, INRAE.
Compte rendu rédigé par Benjamin Bégou et Cécile Barnaud à partir de la retranscription des différents temps d'échanges.

Coordination du projet : cecile.barnaud@inrae.fr
Processus de concertation & Communication : benjamin.begou@inrae.fr
Financement : Union Européenne, JPI Climate—SOLSTICE

En savoir plus sur le projet Just-Scapes :

<https://just-scapes.uea.ac.uk/>
<https://just-scapes.uea.ac.uk/justice-et-paysages/>

Table des matières

I.	Résumé	3
II.	Introduction	3
A.	Contexte et objectif global de la démarche « Just-Scapes »	3
B.	Qui, quand, et où ?	4
III.	Les principales étapes de l’atelier	4
A.	Présentation du projet Just-Scapes, des objectifs de l’atelier et des propositions co-construites	4
B.	Validation des propositions & « Marché aux connaissances » sur les politiques publiques pour nourrir le dialogue	5
C.	Tables mouvantes – Développement des propositions et réflexion sur les acteurs leviers en sous-groupes	6
D.	Discussion en plénière : points de divergence & communication du manifeste	7
IV.	Synthèse des échanges et du travail collectif	8
A.	Le contenu des tableaux	8
B.	Le résumé des échanges en plénière	9
C.	Quelques points ajoutés par les élus	11
V.	La suite de la démarche	12
A.	Une large communication et des messages portés pour inciter à l’action	12
B.	Un travail d’analyse pour la recherche	13

I. Résumé

Ce temps d'échange a réuni **17 acteurs locaux** (agriculteurs et agricultrices¹, acteurs institutionnels, élus, associations locales, habitants de la vallée de l'Arac) qui ont dialogué des propositions, co-construites dans le cadre d'un précédent atelier, pour des usages justes et durables des terres. L'objectif de ce temps d'échange était de valider et développer collectivement ces propositions en réfléchissant aux acteurs leviers et à leurs rôles potentiels dans l'implémentation de ces idées. Pour chaque proposition, les participants ont également fait émerger les principales étapes qui pourraient être mises en œuvre et les ressources nécessaires.

Pour conclure l'atelier, une discussion en plénière a permis de revenir sur les principaux points de divergence et la manière dont certains désaccords pourraient être mis en relief dans le manifeste à communiquer aux décideurs.

Un atelier similaire a été réalisé le 28 avril avec les élus des communes de Massat, Biert, Le Port et Bousсенac qui n'avaient pu être présents le 23 mars.

Les participants de ces deux réunions ont fait part de leur volonté de revendiquer ces propositions et se sont accordés sur l'importance de **relayer et communiquer ce manifeste pour faciliter la mise en place de projets et d'actions collectives**.

II. Introduction

A. Contexte et objectif global de la démarche « Just-Scapes »

Cet atelier s'est déroulé dans le cadre du projet de recherche européen « [Just-Scapes](#) », qui porte sur les enjeux de justice sociale et environnementale associés aux transformations des paysages ruraux dans le contexte du changement climatique. En France, notre étude est ancrée dans la vallée de l'Arac en Couserans qui présente une évolution caractéristique des territoires agro-pastoraux de montagne ainsi qu'une importante diversité de projets agricoles, de rapports à la terre et de visions associées. Au-delà de nos objectifs de recherche et d'analyse des enjeux locaux, notre approche de recherche-action vise à accompagner une concertation locale sur un sujet d'importance pour les acteurs de la vallée.

En donnant la parole aux acteurs locaux, cette démarche participative propose de discuter collectivement de ce que pourraient être des transformations « justes » de l'usage des terres de la vallée. L'idée est d'anticiper des politiques climatiques qui pourraient ne pas être adaptées au territoire et mettre en avant les points de vue et les idées des acteurs du territoire.

¹ Pour des raisons de clarté, nous avons fait le choix de ne pas adopter systématiquement l'écriture inclusive dans ce compte rendu. Lorsque nous parlons des « agriculteurs, éleveurs, maraichers, citoyens, acteurs, participants, etc. » nous entendons naturellement « éleveurs et éleveuses, agriculteurs et agricultrices, maraichers et maraichères, etc. ».

B. Qui, quand, et où ?

Faisant suite à un temps de co-construction de propositions s'étant déroulé le 16 Décembre 2022, ce quatrième et dernier atelier du projet Just-Scapes s'est déroulé le 23 Mars 2023 de 13h15 à 17h30 à la salle des fêtes de Massat. Il a réuni 17 acteurs de la vallée de l'Arac – éleveurs, maraichers, acteurs institutionnels, acteurs associatifs, citoyens engagés. Seul un élu de la vallée a pu se joindre à ce temps d'échange en raison d'une journée de grève faisant suite à un appel intersyndical ayant mobilisé de nombreux acteurs ce même jour.

Cette rencontre a été animée par l'équipe française du projet [Just-Scapes](#) : Cécile Barnaud, chercheuse et coordinatrice du projet, Benjamin Bégou, chargé de la mise en œuvre et de la communication du processus de concertation et Lisa Darmet doctorante en géographie humaine. Floriane Clément, chercheuse en géographie humaine et Mathilde Gingembre, post-doctorante en sciences politiques et sociales, également présentes à cet atelier, ont également pu échanger avec les participants sur le paysage des politiques publiques émergentes sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Des prises de vue et des photographies, destinées à communiquer sur le projet, ont également été réalisées par Jérôme Prudent, réalisateur-monteur indépendant.

→ Afin que les propositions soient également débattues au sein des mairies de la vallée de l'Arac, nous avons fait le choix d'organiser **un atelier similaire le 28 avril avec les élus des communes de Massat, Biert, Le Port et Bousсенac (3 Maires et 3 conseillers municipaux)** qui se sont appropriés ce travail collectif.

III. Les principales étapes de l'atelier

A. Présentation du projet Just-Scapes, des objectifs de l'atelier et des propositions co-construites

Après avoir accueilli les participants autour d'une collation, un bref tour de table a été réalisé. Les participants se sont présentés en une phrase en mentionnant leur activité principale.

Le projet Just-Scapes et les grandes étapes de la démarche ont été de nouveau introduits par Cécile Barnaud.

→ [Powerpoint de présentation ici](#)

Les **objectifs de l'atelier** ont été annoncés :

- **Valider** collectivement la liste de **propositions** et la préciser
- Identifier les **acteurs leviers** et leur **rôle** potentiel
- Réfléchir à comment intéresser ces acteurs, quels messages leur adresser et sous quelle forme

Dans un second temps, la **synthèse de l'ensemble des propositions co-construites** lors de l'atelier du 16 décembre (cf : [compte rendu de l'atelier 2](#)), a été rapidement présentée. Un participant a également pu ajouter quelques mots sur l'une des actions exposées faisant référence à une récente initiative locale (→ pour en savoir un peu plus : [lien vers la première version de ce projet citoyen](#), en cours de construction).

L'ensemble du groupe a pu rapidement réagir et poser des questions sur la formulation de ces propositions.

B. Validation des propositions & « Marché aux connaissances » sur les politiques publiques pour nourrir le dialogue

Suite à ces présentations, les participants ont pu prendre le temps de relire les propositions affichées sur des panneaux d'exposition et réunies en 9 blocs thématiques. Chacun pouvait régir en collant une gommette rouge en cas de **désaccord ou de sentiment d'injustice** véhiculé par une idée et coller au contraire une gommette verte pour **appuyer sur les éléments qui les plus pertinents** à leurs yeux. Pour dépasser certains points de divergence, les participants avaient également la possibilité de **reformuler certaines propositions** sur des post-it et de les afficher sur les panneaux.

Dans le même temps de « déambulation libre », les acteurs locaux ont pu consulter des affiches brossant le **portrait des principales politiques publiques émergentes sur l'agriculture, la forêt et l'alimentation** (aux échelles européennes et nationales, régionales et départementales).

➔ Paysage des politiques publiques accessibles [ici](#)

Floriane Clément et Mathilde Gingembre, respectivement chercheuse en géographie humaine et post-doctorante en sciences politiques et sociales, étaient disponibles pour répondre aux questions et échanger avec les participants sur le contenu de ces affiches.



Figure 2 : Des propositions passées au peigne fin

C. Tables mouvantes – Développement des propositions et réflexion sur les acteurs leviers en sous-groupes

Durant ce temps de réflexion les participants ont, par groupes de 2 ou de 3, travaillé sur neuf grands tableaux, contenant les différents blocs de propositions synthétisées par thématiques.

En se focalisant sur certaines propositions, ils ont dialogué des **premières étapes qui pourraient être mises en œuvre et des ressources nécessaires pour amorcer certaines transitions**. Dans le même temps, les groupes ont réfléchi aux **acteurs qui pourraient avoir un rôle à jouer** dans la concrétisation de ces propositions en se demandant également **comment intéresser ces acteurs** (quels messages leur adresser, sous quelles formes... ?).

Titre du bloc 1 de propositions	Principales étapes et ressources nécessaires	Acteurs leviers & leurs rôles	Comment intéresser ces acteurs ?
Proposition 1			
Proposition 2			
Proposition 3			
Proposition 4			

Figure 3 : Modèle des 9 tableaux utilisés comme supports lors de l'atelier

Quatre ou cinq rotations libres ont eu lieu autour des tables durant environ 1h30 afin que les différentes personnes présentes puissent contribuer à la réflexion autour d'un maximum de propositions.

Après une courte pause chacune et chacun a pris le temps d'aller lire l'ensemble des éléments ayant émergé de ces temps de réflexion en sous-groupe. Les participants ont ainsi eu quelques minutes pour compléter les informations en ajoutant des post-it sur les tableaux. Ils avaient également la possibilité de marquer leurs désaccords ou d'appuyer sur les éléments les plus pertinents à leurs yeux en collant des gommettes rouges ou vertes le cas échéant.



Figure 4 : Travail en sous-groupes

D. Discussion en plénière : points de divergence & communication du manifeste

Suite à ces réflexions en sous-groupes, un temps de dialogue commun a été proposé pour **revenir sur les points de divergences relevés par les acteurs** au niveau des propositions et des éléments apportés durant la journée. Les animateurs ont, dans un second temps, facilité la réflexion en rappelant les principaux désaccords ayant émergé durant les derniers ateliers. Un des objectifs de cet échange était également de définir avec les participants une manière de **ne pas faire abstraction de ces divergences lors de la communication des résultats** du projet afin de **prévenir les injustices**.

Cette discussion a permis de dialoguer de nouveau du « **manifeste** » : outil de communication des propositions issues de ce processus de concertation locale s'adressant aux décideurs de différentes échelles et plus globalement à l'ensemble des acteurs pouvant avoir un rôle à jouer dans la transformation des territoires ruraux de montagne.

L'équipe de recherche a ainsi proposé de faire apparaître les visions qui s'opposent dans ce manifeste sous la forme de « points de vigilance » à garder à l'esprit dans les transformations à venir. Ces divergences pourraient faire l'objet de compromis mais également représenter une diversité de chemins possibles vers un futur collectivement souhaité.

Les participants ont majoritairement approuvé le concept de « manifeste » et ont exprimé leur souhait de revendiquer ces propositions co-construites.



Figure 5 : Partage de visions

IV. Synthèse des échanges et du travail collectif

A. Le contenu des tableaux

Sans entrer dans les détails des idées listées par les participants au sein des tableaux, sont évoqués ci-dessous les principaux axes de réflexion. L'ensemble du contenu de cet atelier servira à alimenter une version annexe et plus développée du manifeste qui devrait être publiée dans les prochains mois.

Les acteurs leviers et leurs rôles dans les principales actions à mettre en œuvre

- **Les agriculteurs, les producteurs locaux, les citoyens**
 - Se regrouper/se coordonner, créer du lien (entre producteurs, habitants, élus, propriétaires, porteurs de projets agricoles, etc.) et initier des projets
 - Besoin **d'acteurs intermédiaires pour assurer la coordination** et l'animation de réseau (ou de financements pour créer de nouveaux métiers)
 - Partager des compétences, expérimenter dans le contexte du changement climatique
 - Mettre en place des financements participatifs
- **Les collectivités territoriales :**
 - Mobiliser/apporter des financements
 - Soutenir les initiatives locales et durables
 - Mettre en place des diagnostics des besoins locaux à différentes échelles
- ❖ Plus particulièrement, **les élus des communes :**
 - Se former, organiser des retours d'expérience entre pairs
 - Mise en place de stratégies concertées, notamment sur le foncier et l'alimentation
 - S'appuyer plus systématiquement sur des outils existants pour penser l'aménagement du territoire (ex : PLUi, PAEN, récupération des Bien Vacants et Sans Maîtres (BVSM), outils initiés par des associations (ex : [RECOLTE](#) (préservation de terres agricoles) – **Terre de Liens**))
 - Développer l'économie locale
 - (Re)créer du commun (ex : infrastructures locales (stockage, vente, espaces de dialogues, etc.), achats groupés de matériel, échanges, mise à disposition de terres, etc.)
 - (Re)créer des **organismes communaux (ex : régies)**
 - Créer plus de liens avec les autres communes pour définir des trajectoires collectives et créer une nouvelle dynamique locale
 - Militer pour bénéficier de plus de pouvoir (notamment dans la gestion de l'eau et la gestion foncière) et de soutiens publics
- **Les associations, syndicats mixtes et collectifs** (ayant notamment des compétences techniques)
 - S'appuyer sur ces organismes pour mettre en place des formations et des retours d'expériences afin de mettre en avant des possibilités concrètes de transformations (ex : **ADEAR, Bio Ariège Garonne, PNR**)
 - Accompagner les expérimentations
 - Créer des rencontres et des espaces de dialogue
 - Sensibiliser les élus, les agriculteurs et les citoyens
 - Donner du poids aux initiatives locales
- **Les institutions locales sous tutelle de l'Etat / les organismes publics**
 - Mobiliser/orienter les collectivités et les initiatives locales vers des financements
 - Accélérer les transformations durables en défendant les intérêts locaux, en créant du lien et des outils accessibles pour tous (ex : **PNR**)

- ❖ Plus particulièrement **les instances agricoles locales (consulaires, syndicales et associatives)**
 - Soutenir de manière impartiale la diversité des pratiques et des modèles agricoles en s'appuyant sur l'objectif commun de transition agroécologique
 - Créer plus de liens entre les différents organismes (ex : **Chambre d'agriculture et ADEAR**), travailler ensemble
- **Le gouvernement, l'Europe, la FNSEA**
 - Réguler les pratiques non durables et encadrer leur évolution
 - Faire évoluer les règles de la PAC pour qu'elles deviennent au service de la transition socio-écologique et non au service du capital (ex : subventionnement plus équitable entre la diversité des productions en adressant également des aides aux petites exploitations)
 - Mettre en place les conditions de développement de circuits courts au sein des territoires
 - S'extraire de l'influence des lobbies (ex : lobby de l'industrie agro-alimentaire)

Différentes idées évoquées pour intéresser ces acteurs

- Démontrer l'**intérêt et la valeur ajoutée pour ces acteurs** de s'investir dans ces propositions
- Parler par exemple de « résilience face au changement climatique » ou de « **résilience en période de crise** » (environnementale, économique, sociale, etc.)
- Évoquer les **initiatives existantes**, les changements de modèles pour **inciter l'appui de projets innovants à titre d'exemple** à suivre → **Retours d'expériences**
- Faire des diagnostics et proposer des **projets aboutis pour solliciter des financements**
- Mettre en place des **événements**
- Mieux communiquer (construire de nouveaux outils, de nouvelles formes de communication)
- Utiliser la **formation** pour les sensibiliser
- Faire pression, **dénoncer les injustices** (ex : conflits d'intérêts économiques au niveau du soutien de certains modèles agricoles et de la répartition du foncier)
- S'appuyer sur la **presse**, faire des communiqués

B. Le résumé des échanges en plénière

Sont listés ci-dessous les principaux thèmes et éléments issus des échanges ayant eu lieu entre l'ensemble des participants suite aux temps de réflexion en sous-groupes.

- **Coordination vers l'action**
 - Manque de pragmatisme, de communication et de passage à l'action
 - Nécessité de renforcer les liens et les réseaux locaux au sein de la vallée
 - Importance pour les agriculteurs et les agricultrices de mener des expérimentations et de « montrer l'exemple »
- **Mobiliser des soutiens financiers**
 - Souhait des acteurs locaux de bénéficier de plus de soutiens de la part des institutions publiques et des collectivités territoriales
 - Méconnaissance des différents outils activables (pluralité des types d'aides européennes, régionales et départementales), manque de temps et difficulté administrative → freins à la mise en place d'actions

- Nécessité de bénéficier d'intermédiaires, de relais dans la recherche de financements ou de s'organiser collectivement dans la vallée pour cibler et obtenir des fonds
- Volonté de sonder en parallèle les intérêts locaux pour un partage des ressources et une mise en place de financements participatifs
- **Des « ententes » à développer entre les agriculteurs**
 - Nécessité de mettre en place des pratiques qui dépendent les unes des autres (polyculture élevage à l'échelle de la vallée)
 - Volonté d'inciter des formes d'accords entre agriculteurs (entre éleveurs et maraîchers notamment) → permettrait de faciliter de nouvelles installations et de diversifier les productions sans attendre des évolutions des conditions d'attributions des terres par des acteurs intentionnels
 - Nuance : difficulté d'entente et d'association de 2 entreprises individuelles ayant des modèles différents → Possibilité d'organisation de rencontres et formalisation de ce type d'accords par l'ADEAR qui peut jouer le rôle de médiatrice
- **Alimentation du bétail & alimentation humaine**
 - Souhait des éleveurs de générer plus de fourrage local plutôt que d'importer des céréales pour l'alimentation du bétail MAIS nécessité de conserver des terres pour diversifier la production agricole de la vallée et répondre en premier lieu aux besoins de l'alimentation humaine pointée par une maraîchère → Quels équilibres dans la répartition du foncier ?
 - Diminution de la taille des cheptels et choix des races plus rustiques pour être plus résilients face au changement climatique ?
 - Nécessité d'utiliser des céréales pour nourrir les bêtes mise en débat
 - Nuance : élevage de montagne pas comparable à l'élevage de plaine
 - Éleveurs prisonniers d'un système qui pousse à l'agrandissement pour toucher des subventions « décentes » → frein au changement de modèle
- **L'eau**
 - Point de vigilance émis sur les propositions de stocker plus systématiquement l'eau et de dévier certains flux de cours d'eaux pour pouvoir mieux faire face aux périodes de sécheresses → accords à trouver sur la manière de stocker de l'eau
 - Volonté d'anticiper la diminution de la ressource en eau dans le contexte du changement climatique en distinguant mieux les différents besoins et des différentes sources d'approvisionnement pour limiter les conflits d'usage (ex : entre les réseaux d'eau potable et l'eau destinée à l'agriculture)
 - Volonté de plus systématiquement stocker les eaux de pluie
- **Les labels**
 - Volonté de faire évoluer les labels existants en mettant par exemple l'accent sur la diversification des productions et la vente locale plutôt que d'en créer de nouveaux (ex : Nature et Progrès bon point de départ / Marque « Nòu » inconsistante → à faire évoluer)
- **La chasse**
 - Thématique qui renforce les clivages entre les groupes sociaux
 - Impact du grand gibier sur les prairies, les cultures maraîchères et la forêt
 - Difficulté des fédérations de chasse qui travaillent avec les différents acteurs du territoire pour trouver des équilibres mais doivent composer avec une nécessité de régulation et la pratique d'un loisir par des licenciés
 - Conflits d'usages au niveau de la forêt avec les habitants → risques pointés du doigt
 - Manque d'informations publiques sur la manière dont sont conçus les plans de chasse

- Manque de dialogue entre les chasseurs et les autres usagers du territoire —> souhaits de créer des rencontres
- **Le manifeste du projet Just-Scapes**
 - *[Précision apportées par l'équipe de recherche]* :
 - Outil pour communiquer avec les décideurs et les citoyens
 - Une version courte et fonctionnelle : synthèse des propositions faites par les acteurs de la vallée
 - Une version annexe plus approfondie
 - Explications et développement des différents axes
 - Mise en relief des points de vigilance à avoir sur les divergences de visions
 - Relai des initiatives locales
 - Volonté d'une majorité de participants de conserver le terme « manifeste » et de revendiquer pleinement ces propositions
 - Importance soulignée de réunir une diversité de visions
 - Apporte de la légitimité dans la communication du manifeste
 - A fait naître un groupe de personnes qui peuvent continuer d'avancer ensemble et se soutenir

C. Quelques points ajoutés par les élus

- **Perte de compétences, manque de moyens financiers et humains** au niveau des communes soulignés par les élus qui se sentent souvent démunis pour être à l'initiative et soutenir des projets locaux
 - Sentiment d'avoir « les mains liées » par les **politiques nationales et européennes** pour mettre en place de réelles stratégies (notamment foncières et agricoles)
 - Souhait de retrouver de la compétence (ex : **dans la gestion de l'eau**) —> les élus demandent plus de moyens à l'**Etat**
- Volonté de **créer plus de liens et de dynamiques collectives entre les différentes communes**
 - Création d'une forme de **syndicat intercommunal** envisagée pour dépasser l'inertie créée par la taille de la **communauté de commune** actuelle regroupant un nombre trop important de municipalités (94) aux yeux des élus
 - Développer des **stratégies foncières, agricoles et forestières communes**
- Nécessité de renforcer l'accompagnement des collectivités territoriales dans la durée par certains **acteurs institutionnels** qui pourraient leur **apporter des outils technico-économiques et faciliter la coordination d'actions locales** (mise en avant de l'importance de continuer à travailler avec le **PNR**)
 - Besoin **d'expertises** au sein des communes pour prendre des décisions
- **La chambre d'agriculture et la SAFER** sont évoquées comme des acteurs leviers auquel les élus demandent **d'être plus à l'écoute des différentes situations sur le territoire et des différents types de projets agricoles**
 - Mise en relief des stratégies politiques de certaines institutions et de certains élus en Ariège qui entretiennent un soutien prononcé aux exploitations spécialisées en bovin ou en ovin allaitants qui bénéficient de subventions européennes plus importantes
- Faciliter la **mise en place de communs** (ex : achats groupés cuve de stockage d'eau de pluie pour les habitants, création de coopératives, de CUMA, etc.)
- Adhésion à l'idée de créer un **laboratoire de transformation** au sein de la vallée mais besoin de **soutiens financiers** et de réfléchir au dimensionnement
 - Nécessité de faciliter l'accès à des **formations et des rencontres** avec des **experts**

- Nécessité d'accompagner **les agriculteurs** pour faire évoluer certains modèles et certaines pratiques tout en apportant de la nuance en rappelant le fait que l'agriculture de montagne n'est pas comparable à celle de la plaine

A propos du manifeste

- Montrer qu'il s'agit de **problématiques communes à un ensemble de vallées de montagne** et pas uniquement un secteur des Pyrénées
- L'évolution de la gestion de **l'eau et l'alimentation** des populations - dans un contexte où le changement climatique fait émerger de **nombreuses incertitudes** - sont des problématiques qui concernent de plus en plus les élus. Ce sont de bons points d'entrée pour communiquer ces propositions locales
- Important de parler des points de divergences, des polémiques tout en **explicitant les clivages pour les dépasser**
- Des acteurs leviers à aller voir prioritairement : **Chambres d'agriculture départementale et régionale, Communauté de Communes, Conseil Départemental, Région Occitanie**



Figure 6 : Réflexion commune des élus de 4 communes de l'Arac

V. La suite de la démarche

A. Une large communication et des messages portés pour inciter à l'action

L'idée de ce projet recherche action était d'anticiper l'émergence de politiques publiques qui pourraient être contraignantes ou injustes pour les milieux ruraux de montagne dans le contexte du changement climatique. Les ateliers mis en place avaient donc pour but de donner la parole aux habitants d'un territoire rural pour qu'ils soient force de proposition.

Notre rôle sera ainsi dans les prochains mois d'**être un « relai » en portant à connaissance les différents messages** formulés lors des ateliers.

Nous espérons ainsi **dialoguer avec les décideurs et acteurs clefs de l'échelle communale jusqu'à l'échelle nationale et les inciter ces derniers à passer l'action** en mettant en avant les propositions concertées (réunions, interventions au sein de différents réseaux, ciné-débats, etc.).

Le manifeste coconstruit par **une large diversité d'acteurs** et **le documentaire réalisé durant le processus de concertation** devraient apporter de la **légitimité** et de la crédibilité aux messages portés et serviront d'outils de communication.

Une **restitution** sera par ailleurs organisée dans la vallée de l'Arac et **ouverte au grand public**. Les résultats de cette démarche participative pourraient également être **communiqués aux citoyens des différentes communes** en imaginant d'autres formats de transmission.

En tant que chercheurs, notre temps sur le territoire est limité tout autant que notre légitimité pour être la voix d'une vallée dans laquelle nous ne vivons pas. Nous avons donc l'espoir que **les acteurs locaux s'approprient ce travail collectif et que des liens soient créés avec les décideurs**. Nous tenterons de faciliter ces connexions.

B. Un travail d'analyse pour la recherche

Enfin, les différentes rencontres, les différents échanges que nous avons eu la chance d'avoir avec une diversité d'acteurs nous ayant accordé leur temps, **alimentent un travail de recherche mené depuis 2021**. Cette réflexion initiera plusieurs **publications scientifiques** dont certaines seront co-rédigées avec les équipes anglo-saxonnes et tchèque du projet Just-Scapes. Ces travaux permettront ainsi de **renforcer la connaissance scientifique** sur des questions de justice environnementale et sur la résilience des milieux ruraux face aux changements climatiques.